

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 16 mars 2010 à 19h00.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne

Monsieur Martin Mathieu, conseiller au siège numéro 6, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

Tel qu'exigé par la loi un avis de convocation fut délivré à chaque élu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-03-121

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 5 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS

5. AUTRES ITEMS

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. CLÔTURE DE LA SESSION

3. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS

**AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET
D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS**

2010-03-122 Il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 102-2010, intitulé Règlement décrétant un emprunt pour défrayer les coûts relatifs au prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sous la rue Ennis et un emprunt de 659 300 \$.

4. AUTRES ITEMS :

Aucun item n'est ajouté.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2010-03-123 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 19 h 28.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.